



RAPPORT D'ACTIVITE 2023



Accueil de l'équipe de Rugby d'Irlande le 4 septembre

Table des matières

Présentation du Syndicat Mixte	3
Missions.....	3
Le Comité Syndical.....	4
Comptabilité	8
Activités 2023	10
Contrôle de la DSP en cours	10
Commande publique	10
Travaux et entretien.....	12
Structuration du SMADAIT	13



Les travaux sur la piste en mars

Présentation du Syndicat Mixte

Missions

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT) a été créé en février 2009 par la Région Centre Val de Loire, le Département d'Indre et Loire, Tours Métropole (appelé Tours PLUS à l'époque) et la CCI de Touraine. Cette dernière est sortie du Syndicat Mixte en 2019.

Le SMADAIT a pour compétence l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aéroport de Tours Val de Loire.

En 2010, le SMADAIT conclut une convention de délégation de service public avec la société SNC-Lavalin, devenu en 2016 Edeis, pour l'exploitation de l'aéroport de Tours Val Loire pour une durée de 12 ans. Entre 2010 et 2019, l'aéroport passe de 100 000 à près de 200 000 passagers par an.

Le 1^{er} octobre 2021, l'Etat transfère au SMADAIT les parties aéronautiques de la base aérienne 705. Le domaine de l'aéroport civil passe de 15 hectares à 219 hectares.

En 2022, les impacts de la situation sanitaire conduisent à une prolongation du contrat de DSP jusqu'au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par la consultation pour le prochain contrat de Délégation de Service Public de l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire débutant le 1er janvier 2024 et pour une durée de 12 ans.



Réparation d'une dalle de piste en avril

Le Comité Syndical

Les élus du SMADAIT suite à l'élection du 5 septembre 2023 :

Tours Métropole Val de Loire

Titulaires



Bruno FENET
Président



Nathalie SAVATON



Cathy SAVOUREY

Suppléants



Emmanuel DUMENIL



Thibault COULON



Christophe BOULANGER

Région Centre Val de Loire

Titulaires



Philippe FOURNIÉ
1er Vice-Président



Pierre-Alain ROIRON



Betsabée HAAS

Suppléants



*Cathy MÜNSCH**Catherine GAY**Gaëlle LAHOREAU***Conseil Départemental d'Indre et Loire****Titulaires**

Patrick MICHAUD
2nd Vice-Président



Cécile CHEVILLARD



Etienne MARTEGOUTTE

Suppléants

Brice DROINEAU



Judicaël OSMOND



Sylvie GINER

Le Comité Syndical administre par ses délibérations le Syndicat Mixte. Le Comité Syndical se réunit en tant que de besoin et au moins une fois par trimestre.

Le comité Syndical s'est réuni à 6 reprises en 2023, dont deux fois pour le budget en début d'année, une fois en septembre suite à la démission du Bureau de M. ROIRON élu sénateur et aux nouvelles désignations par TMVL de ses représentants au sein du SMADAIT, et une fois pour le choix du délégué pour la DSP 2024 – 2035.

Le bureau est composé du Président, Bruno FENET, du 1er Vice-Président, Philippe FOURNIÉ, et du 2ème Vice-Président : Patrick MICHAUD. Le Bureau se réunit avant chaque Comité Syndical pour fixer l'ordre du jour.

41 délibérations du SMADAIT ont été prises, dont 11 Institutions / 1 RH / 5 Finances. Elles sont désormais disponibles depuis 2023 sur le nouveau site internet www.smadait.fr.



Exercice « Tuerie de masse » organisé par la Préfecture en juillet

Les Commissions

Le Président est membre de droit

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Titulaires	Suppléants
Cathy SAVOUREY	Nathalie SAVATON
Pierre-Alain ROIRON	Betsabée HAAS
Patrick MICHAUD	Etienne MARTEGOUTTE
La commission CAO n'a pas eu l'occasion de se réunir en 2023	

Commission Délégation de Service Public (CDSP)

Titulaires	Suppléants
Cathy SAVOUREY	Nathalie SAVATON
Philippe FOURNIE	Betsabée HAAS
Cécile CHEVILLARD	Etienne MARTEGOUTTE
La commission DSP s'est à deux reprises en 2023. Le 10 janvier pour admettre les candidats à la DSP 2024 – 2035 à concourir, puis le 6 avril pour émettre un avis préalable à l'organisation de négociations avec les candidats.	

Commission de Contrôle Financier (CCF)

Titulaires	Suppléants
Nathalie SAVATON	Cathy SAVOUREY
Betsabée HAAS	Pierre-Alain ROIRON
Etienne MARTEGOUTTE	Patrick MICHAUD
La commission de Contrôle Financier n'a pas eu l'occasion de se réunir en 2023	

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Elus du SMADAIT	Représentants extérieurs
Nathalie SAVATON	La Directrice Générale du CHRU de Tours ou son représentant
Cathy SAVOUREY	Le Président ou son représentant de l'UFC Que Choisir 37
Etienne MARTEGOUTTE	Le Président ou son représentant de la délégation de l'APF France Handicap d'Indre-et-Loire
Cécile CHEVILLARD	Le Président ou son représentant du Comité Régional Centre de la Fédération Française Aéronautique
Pierre-Alain ROIRON	Le Directeur ou son représentant de l'école de pilotage APA MERMOZ
Betsabée HAAS	Le Président ou son représentant d'Aéro Centre

Philippe FOURNIÉ	Le Président ou son représentant ou son représentant de l'Association Touraine Hôtel
Le Président ou son représentant de l'Association des châteaux de la Loire	
La CCSPL s'est réunie le 29 juin pour examiner le Rapport Annuel 2022 du délégataire.	

Les services

Le personnel du SMADAIT est composé de 2,5 ETP :

- 1 Directeur
- 1 Responsable administratif et financier
- 0,5 urbaniste responsable technique mis à disposition par le Département contre rémunération du SMADAIT.

Le besoin d'un responsable technique à temps complet a nécessité le lancement d'un recrutement en 2023.

Finances

Le budget

CS240319 – FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Fonctionnement

Dépenses **2 681 491,62€**

Comprenant notamment :

- | | |
|--|---------------|
| - Charges à caractère général | 290 336,91€ |
| - Charges de personnel | 207 616,93€ |
| - Autres charges de gestion courante
(Subventions versées au délégataire) | 2 167 602,75€ |
| - Dotations aux amortissements | 10 164,61€ |

Recettes **2 665 489,17 €**

- | | |
|--|--------------|
| - Contributions des membres du Syndicat | 2 369 135,00 |
| - Versement de l'Etat | 268 573,00€ |
| - Redevance domaniale versée par le délégataire | 6 407,68€ |
| - Produits exceptionnels (régularisation charges constatées) | 20 382,00€ |

Excédent de fonctionnement reporté N-1 **237 664,98€**

Soit un excédent de fonctionnement de**221 662,53€**Investissement**Dépenses 1 975 811,82€**

Comprenant notamment :

- Remboursement des avances de trésorerie aux membres	200 000,00€
- Participation SPL SET Aménagement	5 000,00€
- Opérations d'équipement	1 770 811,82€

Recettes 2 420 018,15 €

Comprenant notamment :

- FCTVA	751 263,36€
- Subvention	750 000,00€
- Affectation résultat fonctionnement en investissement	96 291,90€
- Amortissements des immobilisations	10 164,61€

Excédent d'investissement reporté N-1 812 298,27 €**Soit un excédent d'investissement de 444 206,33€**Investissement Reports N+1**Dépenses 2 496 470,44€****Recettes 2 250 000,00€****Soit un besoin de financement des reports de 246 470,44€****Soit un besoin total de financement d'investissement de 197 735,89€****Soit un excédent net global de clôture (fonctionnement et investissement) de 419 398,42€**Comptabilité

- ➔ 212 factures traitées, pas d'intérêts moratoires, pas de rejet du comptable public.
- ➔ Rédaction du règlement budgétaire et financier (RBF).
- ➔ Préparation du passage à la nomenclature M57 et création d'un budget annexe M4.

- ➔ Travail sur la durée d'amortissement des biens.
- ➔ Poursuite du projet de dématérialisation avec la DGFIP (Portail gestion publique : flux IxHELIOS, compte de gestion, déclaration TVA, gestion des biens immobiliers).

-0-

ACTUALITÉS | COLLECTIVITÉS & TERRITOIRES

L'excellence du Centre de Transplantation Hépatique du CHRU de Tours, le résultat d'un processus bien pensé

Le saviez-vous ? Le Centre de Transplantation Hépatique du CHRU de Tours greffe chaque année plus de cent patients et figure dans le Top 3 des centres français les plus actifs ! Un centre où l'excellence et la vocation des équipes médicales se conjuguent et avalent parfois les kilomètres pour aller récupérer un greffon et sauver ainsi la vie de patients en attente.

Le développement du centre, la réponse au déficit d'accès à la liste de Transplantation Hépatique

Professeur en chirurgie digestive et viscérale, expert chirurgical en pathologies hépatobiliaire et pancréatique, spécialiste en transplantation d'organes, le Professeur Ephrem Salameh est arrivé au CHU de Caen en 2010 pour fonder le Centre de Transplantation Hépatique (CTH) en Centre-Val de Loire. « Des besoins étaient identifiés au regard du faible taux d'accès à la Transplantation Hépatique à l'échelle de la région. La première année, nous avons effectué 49 greffes, puis 60 la deuxième », précise le Professeur.



prélevé, lui adresse une vidéo présentant l'organe afin de juger de son état. « S'il y a des doutes, une biopsie est ordonnée. Si tout est bon, le feu vert est donné pour le prélèvement tandis que le patient entre en salle pour être préparé. »

L'aéroport : un maillon essentiel

Les déplacements de l'équipe de « préleveurs » se font par la route s'ils sont inférieurs à deux heures. Au-delà, les préleveurs utiliseront la voie aérienne. Des avions sont mis à leur disposition par une société privée partenaire de l'agence de la biomédecine. C'est plus que jamais la course contre la montre !

Pour le Professeur Salameh, « l'aéroport de Tours a une triple fonction :

- Aller récupérer un greffon pour notre Centre de Transplantation Hépatique ;
- Permettre aux équipes d'autres hôpitaux de venir en récupérer au CHU de Tours ;
- Permettre l'activité de transplantation à l'équipe de chirurgie cardiaque de Tours (il faut un délai maximum de quatre heures entre le prélèvement et la greffe d'un cœur).

Sans aéroport, les activités de greffe et de prélèvement d'organes cesseraient au CTH de Tours qui, en ne prélevant plus, ne pourrait plus disposer ni proposer d'organes à greffer. Sans

organe à greffer, Tours ne pourrait plus poursuivre ses activités de transplantations hépatiques et cardiaques ni participer à celles des autres CHU de France vers qui devraient alors se tourner tous les malades de la région.

On ne peut pas dire "batailler pour un CHU de pointe à Tours" quand est mise sur la table la fermeture de l'aéroport. »

Aujourd'hui, ce sont 107 malades qui attendent l'appel qui leur annoncera la greffe qui les sauvera...

<https://www.chu-tours.fr/greffe-foie/>

Camille Colloch

« Quand un greffon est disponible au niveau national, il faut réagir dans les trente minutes maximum »

Epicentre, avril 2023

2. Activités 2023

Contrôle de la DSP en cours

Si l'année 2023 a été fortement marquée par les étapes de la procédure d'appel d'offre pour la prochaine DSP de 2024 à 2035, le contrôle de la DSP en cours a continué. Ce contrôle suivait les recommandations du rapport de la Cour des Comptes concernant principalement les finances.

Ainsi le contrôle renforcé du délégataire mis en place en 2022 s'est poursuivi avec l'appui d'un expert-comptable qui a examiné les comptes du délégataire tous les 4 mois. L'objet de ce suivi a été de vérifier la compensation du trop-perçu de subvention reçu par le délégataire à hauteur de 1,7 M€ sur plusieurs années par la prise en compte de charges plus importantes.

De plus, la suspension de subvention d'exploitation (entre 400 et 500 000 €) a été maintenue, après une mise en place en 2022.

A la fin de l'année 2023, ce mécanisme a permis de compenser 1,651 M€. Les 49 126 € manquants seront versés en 2024 au SMADAIT pour la clôture de la DSP 2010.

Le Rapport Annuel du délégataire a été présenté à la CCSPL en juin. Le Comité Syndical a examiné puis approuvé les tarifs aéronautiques du délégataire.

environnement

Un label « aérobio » pour l'aéroport

L'information fera grincer des dents les opposants écologistes à l'activité de l'aéroport mais début février, il s'est vu remettre le label Aéro Biodiversité niveau 1 au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Ce label est une reconnaissance accordée sur décision du conseil scientifique du Muséum national d'histoire naturelle aux aéroports pour leur engagement en faveur de la faune et de la flore locales.

L'aéroport de Tours fait partie des huit premiers aéroports labellisés en France. Les relevés effectués en 2022 par l'association ont permis de recenser plusieurs centaines d'espèces faunistiques et flo-



Un label « aérobio » a été décerné à l'aéroport pour la biodiversité de sa faune et de sa flore. (Photo Archive NR)

ristiques au sein des vastes espaces naturels qu'abrite la plateforme.

Avec 303 espèces de plantes inventoriées depuis 2019, l'aé-

roport abrite 17 % de la flore totale recensée dans la commune de Tours. L'avifaune fréquentant l'aéroport est également bien diversifiée, avec 81

espèces d'oiseaux inventoriées depuis 2019, soit près de 45 % des espèces recensées dans la commune de Tours. Au total, 731 espèces ont été identifiées sur l'aéroport de Tours.

Pour préserver ce capital exceptionnel, l'aéroport a mis en place des mesures pour réduire son impact sur l'environnement, notamment en utilisant des produits de traitement respectueux de la biodiversité et en limitant les émissions de polluants. L'aéroport poursuit cette année le partenariat avec les scientifiques d'Aéro Biodiversité permettant ainsi d'agir de façon toujours plus efficace et de préserver et de favoriser la biodiversité du site.

Commande publique

24 consultations ont été effectuées par le SMADAIT en total autonomie (dont 6 marchés) pour un montant total de 362 526,64 € TTC:

- 6 en travaux,
- 12 en Fournitures Courantes et Services
- 5 en Prestations Intellectuelles
- 1 Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- et 1 contrat de concession d'une valeur estimée à 100 M€ :

L'organisation de la consultation pour la procédure DSP pour la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire a été intensif toute l'année. L'équipe du SMADAIT était accompagné d'une AMO (Groupement C5P/BSH/SOGETI) regroupant l'expertise d'une avocate spécialisée dans les DSP, d'un économiste également spécialisé dans les DSP et d'un cabinet d'ingénierie aéroportuaire.

Le rapport de la CRC a servi de fil conducteur pour construire la consultation. Le travail réalisé depuis 2021 avec l'expert-comptable a permis d'identifier les modifications a apporté entre le contrat de la DSP 2010 et le nouveau.

Phases de la procédure :

08/11/2022	Vote du CS autorisant lancement de la procédure DSP pour la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire
14/11/22 au 15/12/22	Publication Avis de concession en mode restreint Phase candidatures
10/01/23	CDSP choix candidats
16/01/23 au 22/03/23	Phase offres initiales
06/04/23	CDSP avis préalable à la négociation
14/04/23 au 28/07/23	Négociations
14/04/23	Audition 1
03/05/23	Audition 2
28/07/23	Remise des offres finales
14/09/23	Attribution

A l'issu de ce travail marqué par deux offres de 450 pages chacune, de trois négociations et auditions, le Comité Syndical a choisi d'attribuer ce tout nouveau contrat de DSP à Edeis pour une durée de 12 ans.

Ce nouveau contrat marque une nouvelle étape pour la vie de l'aéroport de Tours. Il pérennise l'activité de transport régulier de passagers dans le but d'amener des touristes européens sur le territoire en diversifiant les compagnies aériennes et les destinations, avec une croissance raisonnable de 200 000 à 300 000 passagers.

Dans le même temps, le délégataire s'est engagé à baisser les subventions de 75% sur la durée du contrat. Cette baisse des subventions est portée par les nouvelles recettes dégagée de la location des 30 000 m² de bâtiments transférés des militaires, de l'installation de panneaux photovoltaïques, etc.

Travaux et entretien

Les travaux réalisés en 2023 concernent principalement des chantiers déjà en cours concernant l'électricité, l'auscultation des chaussées aéronautiques (piste et taxiway) a été mené pour préciser l'état de notre patrimoine.

50% de ces opérations ont été réalisées avec les services de Tours Métropole dans le cadre d'une Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage. Le SMADAIT a réalisé l'autre moitié en autonomie.

Electricité : poursuite des travaux de raccordement pour l'alimentation électrique du balisage lumineux aéronautique et changement du système de contrôle des commandes du balisage

Electricité : raccordement définitif de 18 bâtiments engagés auprès d'ENEDIS

Electricité : raccordement électrique provisoire des bâtiments 001 et 004, du hangar HM3 pour l'accueil de l'association l'Outil en main et Avionette ULM. Parallèlement réalisation de la viabilisation des terrains.

Electricité : Contrat AMO ASTERIAL pour la finalisation des travaux d'alimentation électrique du balisage lumineux aéronautique, et accompagnement sur le projet de la tour digitale.

Maintenance piste : mise aux normes des marquages et de signalisation

Auscultation de la chaussée aéronautique

Tour Digitale : raccordements des locaux (électricité et fibre), étude pyrotechnique, opération de désamiantage des locaux dédiés au projet RTC. Rédaction de l'AOT tripartite. Travail de préparation et de mise en place du système de contrôle des commandes déportées du balisage lumineux et accompagnement de l'installation du mat par DSNA.

Section Aérienne de Gendarmerie : travaux de dévoiement de l'air d'envol des hélicoptères, démarche de mise en conformité avec la certification aux normes européennes de l'aéroport.

Analyse de la qualité des eaux souterraines

Voirie : création de l'accès sud avec portail et bornes d'accès avec badges distribués aux usagers de la plateforme

Voirie : Gestion de désordres

Espaces verts : Entretien de la zone nord surtout abords voirie pour l'accès des militaires

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : Transfert et changement d'exploitant des 3 ICPE sur l'aéroport

Piézomètre : Enlèvement car trop proche de la piste, constituant un danger

Sécurité incendie des bâtiments : installation d'équipements dans certains bâtiments afin d'engager des travaux.

Réalisation de diagnostics obligatoires avant occupation / mise en location locaux (diagnostic amiante avant travaux, plomb, électrique)

Demande de raccordement pour tous les bâtiments aux réseaux EU et gestion des EP auprès de TMVL

DT-DICT - création d'un compte pour le SMADAIT afin de permettre le transfert d'un réseau de la BA705 lié à la plateforme au SMADAIT

Structuration du SMADAIT

Poursuite du projet de dématérialisation avec la DGFiP (Portail gestion publique : flux IxHELIOS, compte de gestion, déclaration TVA, gestion des biens immobiliers).

Communication :

- Création du site internet du SMADAIT
- Réponse à 4 sollicitations d'interviews de la presse.
- Participation à plusieurs réunions avec le Comité Régional du Tourisme.

Actualisation de la Convention mise à disposition services TMVL.

Adhésion à la nouvelle SPL SETA.

Rédaction du Plan d'action post CRC

Réponse rapport maillage aéroportuaire à la Cours des Comptes Nationale

Ressources Humaines :

- Création des Lignes directrices de gestion
- Rédaction du cadre de compte-rendu d'entretien professionnel
- Rédaction d'un memento carrière et rémunération
- Rédaction d'un memento sanctions administratives
- Mise en place d'un registre sécurité et santé au travail
- Rapprochement du CDG37 pour la gestion de la carrière des agents et pour une mission d'accompagnement au recrutement d'un responsable technique
- Renouvellement d'une convention de Mise à Disposition d'un agent du Département

Domaine d'activité juridique :

- 11 conventions signées
- 1 contentieux CP en cours (candidat non retenu)

-0-



Le mat supportant les 18 caméras de la tour digitale